

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT Etat de Vaud

Chantier de la gare de Lausanne

Le Conseil d'Etat et la Ville de Lausanne demandent une rencontre urgente avec le Conseil fédéral

Le Conseil d'Etat et la Municipalité de Lausanne ont pris connaissance des nouveaux retards concernant le chantier stratégique de la gare de Lausanne. Ils regrettent une situation dommageable pour la population, les commerçants et l'ensemble des utilisateurs empruntant le nœud ferroviaire de Lausanne. Les importants retards accumulés sur ce projet majeur plébiscité par le peuple suisse provoquent de nombreuses conséquences négatives pour les autres développements urbains et d'infrastructures de mobilité et péjorent fortement le fonctionnement du système ferroviaire romand. Le Conseil d'Etat et la Municipalité de Lausanne interpellent le Conseil fédéral afin d'organiser une entrevue urgente, pour qu'il prenne sans attendre des mesures afin de régler cette situation sans précédent.

Selon les informations officielles reçues le 10 octobre 2022 en séance extraordinaire de la part de l'Office fédéral des transports (OFT) et des CFF, le début du chantier d'agrandissement et de modernisation de la gare de Lausanne est à nouveau repoussé d'au moins 12 mois, retardant d'autant la mise en service des nouveaux quais, mais aussi celle du nouveau tunnel du m2 et du m3.

Le Conseil d'Etat et la Ville de Lausanne avaient pourtant tiré la sonnette d'alarme en novembre 2021 déjà, redoutant des retards additionnels de deux ans par rapport au planning de référence communiqué début 2021 pour le chantier de la gare de Lausanne. Malgré un accord entériné début 2022 et la mise en place d'une organisation resserrée qui devaient permettre aux CFF et à l'OFT de débiter les travaux principaux avant la fin de cette année, cette situation se concrétise désormais avec des conséquences particulièrement dommageables pour le rail romand. Alors que les travaux de mise à niveau de la gare de Lausanne auraient dû initialement se terminer en 2025, ils auront à peine débuté à cette date. C'est par conséquent avec un retard de presque 10 ans sur le planning initial que la Suisse romande pourra profiter de cette nouvelle infrastructure essentielle au fonctionnement de l'ensemble du réseau ferroviaire suisse.

Cette situation est regrettable aux yeux du Conseil d'Etat et de la Municipalité de Lausanne. Au-delà de conséquences ferroviaires majeures, les répercussions négatives sont nombreuses : pour la population riveraine, les commerçants et les usagers et usagers de la gare ; pour la collectivité, qui devra payer les coûts de ces retards ; pour les entreprises, qui doivent replanifier leurs engagements ; pour nos ambitions climatiques qui exigent un report modal passant notamment par le rail ; pour les autres projets de développement urbain de la Ville de Lausanne ; pour les autres projets d'infrastructures de Suisse enfin, dont les approbations par la Confédération sont également retardées.

Pour ces raisons, le Conseil d'Etat et la Municipalité de Lausanne sollicitent une entrevue urgente avec la Cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, afin de clarifier les conséquences de ce retard additionnel sur le fonctionnement du nœud ferroviaire de Lausanne et les moyens additionnels pouvant être débloqués pour limiter les conséquences futures, notamment sur le projet d'horaire 2025.

Le Canton et la Ville demandent également que les CFF et l'OFT se dotent de ressources et des compétences nécessaires pour créer une taskforce et clarifier les divergences d'experts, de manière à limiter les retards de la gare de Lausanne et leurs conséquences.

Ce coup de massue pour les infrastructures romandes survient seulement quelques mois après l'abandon de la technologie WAKO, censée diminuer le temps de parcours entre Lausanne et Berne à l'horizon 2025. Le Conseil d'Etat et la Ville appellent désormais le Conseil fédéral à prendre sans attendre la mesure de la crise qui touche le nœud ferroviaire de Lausanne-Renens et l'ensemble du réseau CFF de Suisse occidentale. Il est impératif de prendre des mesures urgentes pour éviter une perte d'attractivité du rail romand en raison d'installations vétustes, du manque de places, de cadences revues à la baisse ou d'une détérioration globale de la qualité du service des CFF.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 octobre 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, cheffe du département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines,

021 316 70 01

Natacha Litzistorf, conseillère municipale, directrice du logement, de l'environnement et l'architecture, Ville de Lausanne,

021 315 52 00